**Modèle de Délibération**

**Délibération N°……**

**Présents**

**…..**

**Objet : convention d’adhésion au service de paie à façon du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard**

**Annexe :** convention d’adhésion au service de paie à façon du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard

Monsieur (1) le Maire (2) informe les membres du conseil municipal(3) que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard propose un service facultatif de paie à façon pour les collectivités territoriales et établissements publics. Cette mission a pour objectif d’aider les collectivités dans les travaux liés à la confection des paies (rémunérations et indemnités).

Les prestations de ce service sont la confection des salaires, des états liquidatifs auprès des organismes (URSSAF, retraite …) et la réalisation des déclarations annuelles des salaires pour un coût de ……. (9,55 € le bulletin de 1 à 99 bulletins par mois, au-delà de 100 bulletins 8 € le bulletin, 15 € le bulletin pour les collectivités et établissements publics non affiliés au CDG30 et 10€ pour la création de la collectivité) par bulletin de paie et indemnités édités.

Il est proposé aux membres du conseil municipal (3) de solliciter le service de paie à façon du Centre de Gestion de la fonction Publique territoriale du Gard pour les prestations proposées et d’autoriser le Monsieur (1) le Maire (2) à signer la convention correspondante dont le texte est soumis aux conseillers.

Le conseil municipal (3),

Le rapport de Monsieur (1) le Maire (2) entendu,

Après en avoir délibéré,

**Décident à ………..**

**Article 1 :**

D’adhérer au service de paie à façon du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard

**Article 2:**

D’approuverla convention d’adhésion au service de paie à façon telle que jointe en annexe.

**Article 3 :**

D’autoriser Monsieur (1) le Maire (2) à signer ladite convention d’adhésion et tous les actes qui en découlent.

**Article 4 :**

D’inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité.

Fait à……, le ………

Pour extrait certifié conforme

Le Maire (2),

Visa de la préfecture :

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du

Le Président informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). » pour le recours contentieux.